

Les PLUS des PEP :

L'interlocuteur des PEP

- Répond à toute **demande de renseignements, de conseils** de la part d'un enseignant sur un projet de séjour court, de classe de découverte, ...
- **Rencontre l'enseignant dans son école** ou dans nos locaux.
- Etablit à la demande un **devis gratuit** de séjour.
- Assure la **présentation du projet de séjour** lors de réunions de parents.
- Propose à l'enseignant **des séjours clefs en main** ou élabore avec lui un **planning sur mesure** en prenant en compte son projet et son budget.
- Prend en charge l'**organisation matérielle** : réservation de l'hébergement, des activités et des intervenants, l'organisation des transports...
- Aide l'enseignant à monter le **dossier administratif** à déposer auprès des services Départementaux de l'Education Nationale.
- Aide au **montage financier** du projet, à la recherche des différentes aides : mairies, amicales de parents, Comités d'Entreprise, Conseil Général, PEP, Jeunesse au Plein Air, Secours Populaire, Association Nationale des Chèques Vacances, Mutualité Sociale Agricole, ...
- Reste disponible **au cours du séjour**, pour répondre à une demande de l'enseignant.
- Examine avec l'enseignant les adaptations nécessaires pour accueillir des **enfants porteurs de handicap**, qu'il soit sensoriel, comportemental ou moteur, les PEP étant signataires de la Charte de Déontologie pour l'accueil de personnes en situation de handicap.
- Fait un **bilan du séjour** avec l'enseignant après son retour, dans un souci constant d'améliorer les prestations de notre association.

Nos séjours

- Une sélection rigoureuse de centres possédant les **agréments** de l'Education Nationale et de Jeunesse et Sports.
- Des centres en règle avec les **normes de sécurité** en vigueur.
- Des destinations variées : mer, montagne, campagne, ville, ...
- Des **projets** riches en enseignements, des **thématiques** variées, des **intervenants** compétents et diplômés permettant aux élèves une approche différente des milieux et des thèmes.

Notre savoir-faire

Depuis bientôt plus de 100 ans, les PEP, association complémentaire de l'Education Nationale, reconnue d'utilité publique, mettent au service des élèves, des enseignants, des collectivités locales, des familles, leurs savoir-faire et leurs compétences techniques et pédagogiques. Les PEP ont su démontrer l'intérêt et la nécessité d'organiser des classes de découverte, pour permettre à l'enfant d'appréhender et mieux comprendre le monde qui l'entoure, susciter sa curiosité au quotidien et l'aider à devenir plus autonome.